

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 D 00235
Numéro SIREN : 419 498 928
Nom ou dénomination : E.A.R.L. LARVOL PIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2019 sous le numéro de dépôt 2939

EARL LARVOL PIERRE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital social de 100 311,45 €

Siège Social et siège de la liquidation:
Bronua 29550 PLOMODIERN

RCS QUIMPER : 419 498 928

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 03 FEVRIER 2015
PORTANT CLOTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION
AU 31 DECEMBRE 2012

Advisia – 5 Allée Sully 29322 QUIMPER CEDEX
Tél. : 02 98 64 02 10 -Fax : 02 98 52 49 77

ADVISIA
LE CONSEIL JURIDIQUE

EARL LARVOL PIERRE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital social de 100 311,45 €

Siège Social et siège de la liquidation:
Bronua 29550 PLOMODIERN

RCS QUIMPER : 419 498 928

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 03 FEVRIER 2015 PORTANT CLOTURE DES OPERATIONS DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2012

L'an deux mille quinze, le trois février, à quatorze heures :

- **Monsieur Pierre LARVOL**, associé et liquidateur, demeurant à Bronua 29550 PLOMODIERN, titulaire de 3 380 parts sociales sur les 6 580 parts composant le capital social,
- **Madame Odile BLOUET épouse LARVOL**, associée, demeurant à Bronua 29550 PLOMODIERN, titulaire de 3 200 parts sociales sur les 6 580 parts composant le capital social,

Seuls associés de l'EARL LARVOL PIERRE, se sont réunis au siège social sis à Bronua 29550 PLOMODIERN, en assemblée générale extraordinaire convoquée par la gérance verbalement et sans délais.

Préalablement à toute discussion, il a été fait l'exposé suivant :

EXPOSE

I - Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Plomodiern des 1^{er} février et 15 juin 1998, enregistré à la Recette des Impôts de CHATEAULIN, le 24 juin 1998, volume A15, folio 64, bordereau 198/2, a été constituée par Monsieur et Madame Pierre LARVOL, l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée LARVOL PIERRE.

Le siège social a été fixé à Bronua 29550 PLOMODIERN.

La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles ainsi que toutes activités connexes et similaires.

La société a été constituée pour une durée de QUATRE VINGT DIX NEUF ANNEES (99) à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

LP

OB

Le capital social a été fixé, à la constitution, à un montant total de 658 000 Francs divisé en 6 580 parts sociales de CENT FRANCS (100 F) chacune de montant nominal, attribuées à :

- *Monsieur Pierre LARVOL*, à concurrence de 3 380 parts sociales numérotées de 1 à 180 en représentation de son apport immobilier relevant de son patrimoine propre et de 181 à 3 380 en représentation de son apport mobilier ;
- *Madame Odile LARVOL née BLOUET*, à concurrence de 3 200 parts sociales numérotées de 3 381 à 6 580 en représentation de son apport mobilier.

Le capital social est fixe.

Monsieur Pierre LARVOL a été statutairement désigné pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la société.

L'avis de constitution a été publié dans le journal d'annonces légales Le Paysan Breton du 3 juillet 1998.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER, en date du 16 juillet 1998, sous le numéro 419 498 928.

II – Compte-tenu de la conversion automatique du capital social en euros, intervenue le 1^{er} Janvier 2002, le capital social est actuellement fixé à un montant de 100 311,45 €.

III - Aux termes d'une délibération d'assemblée générale extraordinaire en date à PLOMODIERN du 31 juillet 2009, dont le procès verbal a été enregistré auprès du service des Impôts des Entreprises de BREST PONANT, le 20 juillet 2009, bordereau n° 2009/854, case n° 3 :

- Il a été décidé de la dissolution anticipée de la société avec effet au 31 juillet 2009.
- Monsieur Pierre LARVOL a été désigné en qualité de liquidateur.
- Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la société, sis à Bronua 29550 PLOMODIERN.

La publicité de la dissolution a été effectuée dans le journal d'annonces légales Le Paysan Breton dans son édition du 24 juillet 2009.

Une inscription modificative a été portée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER, en date du 29 juillet 2009, sous la mention n° 3990.

*

Cet exposé terminé, il est passé à l'examen de l'ordre du jour qui est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. *Examen et approbation des comptes de liquidation arrêtés au 31 décembre 2012.*
2. *Attribution du solde de liquidation.*
3. *Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.*
4. *Clôture de liquidation avec effet au 31 décembre 2012.*
5. *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.*

LP

OM

**

La délibération est ensuite ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre LARVOL, en sa qualité de liquidateur.

Le président constate que, tous les associés étant présents, l'assemblée peut en conséquence, valablement délibérer.

La délibération se traduit par une approbation du rapport de la gérance et des projets de résolutions présentés.

PREMIERE RESOLUTION

I - Le bilan de liquidation de la société établi par le Centre de Gestion CER France Finistère, présente la situation suivante au 31 décembre 2012 :

ACTIF		PASSIF	
<u>Immobilisations</u>		<u>Capital social</u>	
Parcelles de terres	7 073,50 €	Pierre LARVOL	51 527,77 €
Constructions	21 000,00 €	Odile BLOUET	48 783,69 €
Matériels et aménagements	777,40 €	Report à nouveau	- 8 530,00 €
<u>Actif circulant</u>		<u>Résultat de l'exercice</u>	
Créances diverses	56 502,78 €	Résultat au 31/12/2012	36 604 €
Compte courant d'associés	53 676,71 €	<u>Dettes</u>	
		Dettes financières	379,10 €
		Dettes fournisseurs	2 500,14 €
		Dettes fiscales TVA	3 051,00 €
		Dettes rémunération BUREL	4 714,69 €
TOTAL	139 030,39 €	TOTAL	139 030,39 €

Le résultat de l'exercice écoulé s'élevant à 36 604 € est affecté à concurrence de 8 530 € au compte « report à Nouveau » à l'apurement des pertes antérieurement, et à concurrence de 28 074 € intégralement distribué aux associés et affecté au crédit du compte courant d'associé figurant dans les écritures sociales au nom des associés.

II – Les opérations de liquidation de la société s'effectuent selon les modalités suivantes, avec effet au 31 décembre 2012 :

L'assemblée générale, après avoir approuvé le bilan de liquidation, décide d'attribuer aux associés, indivisément et sans partage, les biens dont la liste figure ci-après.

LP

OM

A - ACTIF

1 - Les parcelles cadastrées en la commune de PLOMODIERN section ZM

- numéro 163 d'une contenance de	05 ares 35 centiares
- numéro 165 d'une contenance de	07 ares 33 centiares
- numéro 166 d'une contenance de	04 ares 37 centiares
- numéro 169 d'une contenance de	1 ha 24 ares 42 centiares
Evaluées	7 073,50 €

2 - Bâtiments construits sur les parcelles ci-dessus

- Diverses bâtiments d'élevage

Evalués à 21 000,00 €

Les associés déclarent que les biens immobiliers ci-avant désignés sont la propriété de l'EARL LARVOL PIERRE consécutivement à l'apport effectué par Monsieur et Madame Pierre LARVOL lors de la constitution de la société.

Les statuts constitutifs de l'EARL LARVOL PIERRE ont été établis par acte sous seing privé en date à PLOMODIERN des 1^{er} février et 15 juin 1998. Ils ont été déposés au rang des minutes de Maître LE DOARE, notaire à PLOMODIERN, le 24 février 1999.

3 - Matériel et installations diverses

- Divers matériels et installations

Evalués à 777,40 €

4 - Actif circulant

Créances diverses	56 502,78 €
Compte courant d'associés	25 602,71 €

TOTAL ACTIF REPRIS : 110 956,39 €

Charge à eux de supporter le passif suivant :

B - PASSIF

1 - Dettes financières

- Découvert bancaire

Total 379,10 €

LP

OB

2 – <u>Dettes fournisseurs</u>	2 500,14 €
3 – <u>Dettes fiscales et sociales</u>	
- Salaires BUREL	4 714,69 €
- TVA due	<u>3 051,00 €</u>
Total	7 765,69 €
Actif net A –B	100 311,46 €

*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes définitifs de liquidation faisant ressortir un actif net global, après affectation du résultat comptable, de 100 311,45 € correspondant au montant du capital social.

*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Consécutivement à l'adoption de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de répartir le solde positif de liquidation s'élevant à 100 311,45 € par l'attribution d'une somme nette de 15,24 € à chaque part sociale pour solde de tout compte.

*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté le remboursement intégral des parts sociales, prononce la clôture définitive de la liquidation de l'EARL LARVOL PIERRE avec effet au 31 décembre 2012 et donne quitus respectivement à Monsieur Pierre LARVOL liquidateur, et le décharge de son mandat.

*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LP

03

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

✱

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DECLARATION RELATIVE A L'ENREGISTREMENT

La liquidation de la société EARL LARVOL PIERRE ayant pour conséquence, l'attribution de l'intégralité de son patrimoine tant ACTIF que PASSIF dans les conditions ci-avant mentionnées, à Monsieur Pierre LARVOL et à Madame Odile BLOUET, son épouse, tous deux mariés sous le régime légal de la communauté légale de biens réduite aux acquêts, l'opération ne constitue pas une opération de partage.

DEPOT – PUBLICATION – HYPOTHEQUES

Le présent procès verbal sera déposé au rang des minutes de Maître CAM, notaire à PLOMODIERN, avec reconnaissance d'écritures et de signatures, en vue de la publication des apports immobiliers à la Conservation des Hypothèques de CHATEAULIN.

Monsieur et Madame Pierre LARVOL donnent pouvoir audit notaire d'établir, s'il y a lieu, la désignation complémentaire et rectificative des immeubles dévolus conjointement aux associés de l'EARL LARVOL PIERRE, en vue de réparer toute omission ou inexactitude contenue dans les dispositions du présent procès verbal, et qui pourraient être nécessaires pour les besoins de la publicité foncière.

**

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

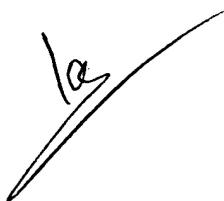
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les deux associés.

**Fait à PLOMODIERN,
En quatre exemplaires,
Le 03 février 2015.**

Pierre LARVOL



Odile BLOUET



EARL LARVOL PIERRE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital social de 100 311,45 €

Siège Social et siège de la liquidation:
Bronua 29550 PLOMODIERN

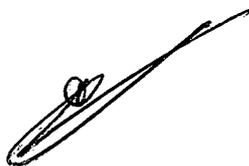
RCS QUIMPER : 419 498 928

BILAN DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF		PASSIF	
<u>Immobilisations</u>		<u>Capital social</u>	
Parcelles de terres	7 073,50 €	Pierre LARVOL	51 527,77 €
Constructions	21 000,00 €	Odile BLOUET	48 783,69 €
Matériels et aménagements	777,40 €	Report à nouveau	- 8 530,00 €
<u>Actif circulant</u>		<u>Résultat de l'exercice</u>	
Créances diverses	56 502,78 €	Résultat au 31/12/2012	36 604 €
Compte courant d'associés	53 676,71 €	<u>Dettes</u>	
		Dettes financières	379,10 €
		Dettes fournisseurs	2 500,14 €
		Dettes fiscales TVA	3 051,00 €
		Dettes rémunération BUREL	4 714,69 €
TOTAL	139 030,39 €	TOTAL	139 030,39 €

Pour copie certifiée conforme,

Le liquidateur



Dear Mr. [Name],

I have received your letter of the 15th and am glad to hear from you. The information you provided is being reviewed and I will get back to you as soon as possible.

I am sorry that I cannot provide a more definitive answer at this time, but the process is still ongoing. Your patience is appreciated.

I will contact you again once a final decision has been reached. Thank you for your understanding.

Sincerely,
[Name]

Formulaire obligatoire (article 38
sexdecies Q de l'annexe III au
Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) Néant *Désignation du déclarant : EARL LARVOL PIERRE

		Exercice N	Exercice N-1
		1	2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion*	HA	
	Produits des cessions d'éléments d'actif	HB	41 265 956
	Autres produits exceptionnels sur opérations en capital*	HC	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HD	11 367 3 238
	Total des produits exceptionnels (12) (VII)	HE	52 633 4 194
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion*	HF	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	HG	15 536 256
	Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	HH	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HI	37
	Total des charges exceptionnelles (12) (VIII)	HJ	15 574 256
3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII) (IX)		HK	37 059 3 938
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X)		HL	
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII) (HM)			59 939 9 016
TOTAL DES CHARGES (II+V+VIII+X) (HN)			23 335 6 218
4 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges) (HO)			36 604 2 799
RENOIS	(1) Dont produit de cessions d'animaux reproducteurs*	HP	
	(2) Dont opérations de nature commerciale ou non commerciale	HT	
	(3) Dont remboursement forfaitaire TVA	HR	
	(4) Dont quotes-parts de bénéfice sur opérations faites en commun*	HS	
	(5) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (13) ci-dessous)	HU	
	(6) Dont valeur comptable des animaux reproducteurs cédés*	HQ	
	(7) Dont rémunération du travail de (ou des) l'exploitant(s)	HV	
	(8) Dont quotes-parts de perte sur opérations faites en commun*	HW	
	(9) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (13) ci-dessous)	HX	
	(10) Dont différences positives de change	HY	
	(11) Dont différences négatives de change	HZ	
	(12) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession 2082100000-1-00-DPU NORNAUX A	74		
Cession 2082100000-2-00-DPU JACHER A 3	7		
Cession (Ret patrimoine privé) 2110000000-1-00-terre/batim 1h	2 804		
Cession (Ret patrimoine privé) 2130000000-13-001-Mt DPI - FOS	1 208		
Cession (Ret patrimoine privé) 2130000000-13-002-FOSSE 943M3	8 150		
Cession (Ret patrimoine privé) 2130000000-14-00-TREANTON MACO	1 945		
(13) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

CERTIFIÉ CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2142

DECLINE COMMISSION

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second section of faint, illegible text, appearing to be a list or series of entries.

Third section of faint, illegible text, continuing the list or series of entries.

Fourth section of faint, illegible text, possibly a summary or concluding paragraph.

Fifth section of faint, illegible text at the bottom of the page.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

 Néant *Formulaire obligatoire (article 38
sexdécrets Q de l'annexe III au
Code Général des impôts).

Désignation du déclarant : EARL LARVOL PIERRE

		France 1	Exercice N Exportation 2	Total 3	Exercice précédent N-1 4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes d'origine végétale	FA	FB	FC			
	Ventes d'origine animale	FD	FE	FF			
	Ventes de produits transformés	FG	FH	FI			
	Ventes d'animaux* (1)	FJ	FK	FL			
	Autre production vendue* (2)	FM	FN	FO	7 151	4 822	
	Montant net du chiffre d'affaires*	FP	FQ	FR	7 151	4 822	
	Variation d'inventaire : animaux reproducteurs immobilisés*				FS		
	Variation d'inventaire de la production stockée*				FT		
	Production immobilisée*				FU		
	Production autoconsommée*				FV		
	Indemnités et subventions d'exploitation (3)*				FW		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges*				FX		
	Autres produits (4)				GZ	155	
	Total des produits d'exploitation (5)			(I)	FY	7 306	4 822
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises et d'approvisionnements (y compris droits de douane)*			FZ			
	Variation de stock (marchandises et approvisionnements)*			GA			
	Achats d'animaux (y compris droits de douane)*			GB			
	Autres achats et charges externes (6)*			GC	4 071	2 089	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			GD	355		
	Rémunérations (7)*			GE			
	Cotisations sociales personnelles de l'exploitant*			GF			
	Autres charges sociales			GG			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GH	3 332	3 871
			dotations aux provisions		GI		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GJ		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GK			
	Autres charges (8)			GL			
	Total des charges d'exploitation (9)			(II)	GM	7 759	5 960
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			(III)	GN	-452	-1 138	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			GO			
	Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			GP			
	Autres intérêts, produits assimilés et différences positives de change (10)			GQ			
	Reprises sur provisions et transferts de charges*			GR			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS			
Total des produits financiers			(IV)	GT			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GU			
	Intérêts, charges assimilées et différences négatives de change (11)			GV	3	1	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GW			
Total des charges financières			(V)	GX	3	1	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			(VI)	GY	-3	-1	

(RENOIS : voir tableau n° 2146 bis) * Des explications complémentaires sont publiées en annexe n° 2142

CERTIFIÉ CONFORME

DECLINE COLUMN

DECLINE

DECLINE